

# Table des matières

Introduction .....	7
Abréviations.....	11

## Partie I. Sources et acteurs du droit du littoral

### Section 1

<b>Approche historique</b> .....	19
§ 1. Habitat en retrait et aménagements populaires sur le rivage .....	19
A. Une urbanisation prudente du littoral jusqu'à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle .....	19
B. Au contact de l'eau, une pluriactivité de subsistance .....	20
§ 2. Les premiers grands aménagements publics du littoral .....	21
A. Aménagements royaux : ports militaires, arsenaux, forts et batteries côtières .....	21
B. Naissance d'une urbanisation de type balnéaire : bains de mer et villégiature saisonnnière (XVIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècles) .....	22
§ 3. Les prémices fragmentaires d'un droit du littoral.....	24
A. Il fallut d'abord arriver à la mer .....	24
1. De la Normandie à la Méditerranée.....	24
2. Ensuite la « grande Aquitaine » puis la Bretagne et leurs vastes littoraux .....	25
B. Les rivages de la mer : du domaine de la Couronne au domaine public maritime .....	25
§ 4. L'Amirauté et l'interdiction de s'approprier les fortunes de mer échouées sur le rivage .....	27
§ 5. La pratique ancienne des concessions d'endigage.....	29
A. Fixer les dunes : le décret impérial du 14 décembre 1810 .....	30
B. Pêcheries de l'estran, conchyliculture : une difficile régulation .....	31
C. Un sentier littoral ou « sentier des douaniers » fractionné .....	33
D. La possibilité de construire et de se clore au plus près du rivage.....	35

### Section 2

<b>Le littoral, objet de droit contemporain</b> .....	39
§ 1. Une notion juridique non définie et un foisonnement normatif .....	39
A. Qu'est-ce, en droit, que le littoral ? .....	39
B. Un foisonnement de stratégies et de normes.....	40
§ 2. Les sources normatives.....	41
A. Les sources internationales .....	41
B. Les sources européennes.....	43
1. Les orientations stratégiques .....	43
2. Les directives et règlements européens .....	44
C. La législation interne.....	45
1. Un cadre de référence : la stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML) .....	45

2. Un texte fondateur : la loi littoral .....	49
3. De la loi littoral aux lois Climat et résilience, 3DS et d'accélération de la production d'énergies renouvelables (1986-2023) .....	52
§ 3. La source jurisprudentielle .....	53
A. L'interprétation prétorienne de la loi applicable au littoral.....	54
B. Le littoral, un contentieux majeur des juridictions administratives du littoral .....	54
C. Un juge confronté à des délais de jugement contraignants en urbanisme et environnement .....	55
D. La veille associative : l'intérêt et la qualité à agir des associations de protection du littoral.....	57

### Section 3

#### L'administration du littoral

##### aux échelons déconcentré et décentralisé..... 59

§ 1. Les organes déconcentrés de l'État sur le littoral.....	59
A. La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et sa Délégation à la mer et au littoral .....	59
B. La Direction interrégionale de la mer (DIRM) .....	60
C. La Direction régionale de l'environnement, de l'équipement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la DEAL en outre-mer.....	61
§ 2. Les collectivités locales littorales .....	62
A. La commune littorale .....	62
1. Définition générale .....	62
2. La commune littorale insulaire .....	62
3. La question de la projection de la commune littorale sur la mer .....	63
B. L'intercommunalité littorale .....	65
1. Les structures intercommunales .....	65
2. Pertinence de l'intercommunalité littorale .....	66
C. Le littoral en perspectives élargies : façades maritimes, bassins maritimes, contrats de baie .....	68
1. La façade maritime comme cadre de référence des décisions publiques .....	68
2. Le bassin maritime comme référence de décision sectorielle élargie : l'exemple de la plaisance .....	69
3. Le contrat de baie .....	70
D. La région et le département littoraux.....	71
1. La région littorale .....	71
2. Le département littoral .....	72
§ 3. La participation citoyenne à la décision publique : information, consultation.....	73

## Partie II. Au cœur du littoral, le domaine public maritime

### Section 1

<b>Consistance et délimitation du domaine public maritime .....</b>	<b>81</b>
§ 1. Les composantes du domaine public maritime naturel.....	81
A. Les rivages de la mer.....	81
B. Les lais et relais de la mer.....	82
C. Le sol et le sous-sol de la mer territoriale.....	83
D. Le sol et le sous-sol des étangs salés en communication directe et naturelle avec la mer.....	84
E. Les terrains exondés par concession d'endigage .....	87
F. Les terrains réservés contigus au domaine public maritime .....	87
G. Outre-mer, la réserve dite « des cinquante pas géométriques » (RPG) .....	87
1. Les incertitudes et difficultés posées par la réserve.....	87
2. Les deux mécanismes de délimitation des 50 pas géométriques .....	89
3. Les aménagements destinés à reconnaître ou établir des titres de propriété au sein de la réserve des 50 pas géométriques .....	91
H. La question du statut de parcelles d'arrière-plage non incluses dans l'estran .....	93
I. La question du régime de domanialité et de propriété applicable aux falaises du littoral.....	94
§ 2. La délimitation du domaine public maritime naturel métropolitain .....	96
A. Un acte reconnaîtif.....	96
B. Les points de base de la délimitation aval et amont du domaine public maritime : la fonction des laisses de mer .....	98
1. La laisse de basse mer comme ligne de base de la mer territoriale dont le sol et le sous-sol relèvent du domaine public maritime .....	98
2. La laisse de haute mer comme critère de limite du domaine public maritime.....	99
3. Le cas spécifique des marais salants .....	99
C. La procédure de délimitation du domaine public maritime.....	100
1. Une obligation de la puissance publique .....	100
2. Les modalités de la procédure.....	100
3. Une hypothèse limitée d'indemnisation du propriétaire riverain dépossédé.....	101
4. L'impossible retour : une intégration définitive au domaine public maritime .....	103
5. La possibilité pour le riverain de faire valoir un droit de propriété fondé sur un titre ancien .....	104
§ 3. Le domaine public maritime artificiel.....	105
A. La consistance du domaine public maritime artificiel : ports, aménagements et dépendances portuaires .....	105
1. Le domaine public portuaire et autres ouvrages.....	105
2. La présence d'immeubles privés sur le domaine public portuaire .....	106
3. Autres modes d'occupation du domaine public portuaire .....	106
B. La répartition des ports entre collectivités publiques .....	106
1. Le procédé administratif de transfert par l'État de la propriété, de l'exploitation et de la gestion des ports aux collectivités territoriales .....	107
2. La réalisation de la décentralisation portuaire .....	107
3. Le conseil portuaire .....	110
4. Les concessions portuaires .....	110

5. Le maintien d'une présence de l'État dans les ports décentralisés.....	110
6. Les ports militaires .....	110
<b>C. La gestion d'un port décentralisé :</b>	
<i>l'exemple des différents modes de gestion d'un port de plaisance communal</i> .....	111
1. La soumission aux obligations de la loi littoral .....	111
2. Les modes de gestion des ports de plaisance .....	111
3. Le port de plaisance intégré à un port d'une autre collectivité territoriale.....	113
4. L'hypothèse de résiliation anticipée de la convention d'exploitation d'un port de plaisance communal .....	114

## Section 2

<b>Occupation et conservation du domaine public maritime.....</b>	<b>115</b>
§ 1. Les autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public maritime. Règles générales .....	115
A. Nature et fonction de l'AOT .....	115
B. L'obligation de transparence dans l'attribution des AOT à vocation économique .....	116
C. La possibilité d'une résiliation anticipée de l'AOT et ses exigences.....	118
D. Les obligations du titulaire d'une AOT.....	119
1. Le caractère personnel et incessible de l'autorisation .....	119
2. Le respect de l'intégrité et de l'affectation du domaine public .....	119
3. La réalisation d'aménagements imposés par la personne publique .....	120
4. Le paiement d'une redevance et l'acceptation d'une éventuelle réévaluation portant augmentation de son montant .....	120
E. Sur le domaine public maritime naturel, l'AOT à caractère économique n'est pas constitutive de droits réels .....	121
§ 2. La plage publique : affectation et usage .....	122
A. Le principe de l'usage libre et gratuit de la plage par le public.....	122
B. La concession des plages par l'État, propriétaire du domaine public maritime.....	123
1. Une concession de premier rang.....	123
2. La concession de second rang ou sous-concession.....	124
3. Un moyen de pression de l'État sur les collectivités .....	124
C. Le schéma d'aménagement de plage .....	125
§ 3. Le régime spécifique des concessions de lots de plage privés .....	127
A. Le rappel du libre accès du public comme destination fondamentale des plages .....	127
B. Sous-concessions et service public balnéaire.....	128
1. Les trois fonctions et trois impératifs assignés aux sous-concessions de lots de plage .....	128
2. Les sous-concessions et le service public balnéaire .....	128
C. La surface de plage disponible aux sous-concessions d'exploitation.....	129
D. La nature et le volume spatial des installations autorisées .....	129
E. La durée de la sous-concession .....	130
F. Le choix du sous-concessionnaire et l'information du public.....	131
G. Le contentieux de l'éviction irrégulière d'un candidat à un appel d'offres de sous-concession de plage.....	131

H. Le contrôle de l'activité du sous-concessionnaire .....	133
I. Les cas de résiliation de la sous-concession de lots de plage aux torts de l'exploitant .....	134
§ 4. Les concessions de cultures marines sur le domaine public maritime .....	134
A. Définition.....	134
B. Évolution historique .....	135
1. Reprendre aux exploitants la maîtrise du domaine public maritime .....	135
2. Le passage à la modernité.....	136
C. Instruction de la demande et délivrance de l'acte de concession .....	137
D. Les sanctions applicables au concessionnaire .....	139
E. Protection environnementale du domaine public et exploitations de cultures marines.....	140
F. Planification.....	141
1. Le schéma des structures des exploitations des cultures marines .....	141
2. Le schéma régional de développement de l'aquaculture marine.....	142
3. Le Plan aquaculture d'avenir 2021-2027 .....	142
§ 5. Une location à bail sur le domaine public maritime : le droit de chasse.....	143
§ 6. La conservation du domaine public maritime : les contraventions de grande voirie (CGV).....	144
A. La nature et l'objet des contraventions de grande voirie.....	144
1. Un acte juridictionnel répressif particulier .....	144
2. Le champ d'application des contraventions de grande voirie .....	146
B. Les spécificités et rigueurs de la procédure .....	146
§ 7. L'inaliénabilité et l'imprescriptibilité du domaine public maritime.....	151
A. Approche générale et conjuguée des deux principes .....	151
B. Conséquences de l'inaliénabilité et de l'imprescriptibilité .....	153

### Section 3

#### Les fonctions de police administrative

#### sur le domaine public maritime et les espaces marins contigus .....155

§ 1. Les pouvoirs de police administrative du maire sur le domaine public maritime et ses abords .....	155
A. Les pouvoirs de police administrative générale du maire .....	155
B. Les pouvoirs de police administrative spéciale du maire en matière de baignade et d'activités nautiques.....	157
1. Objet et champ d'application.....	157
2. La responsabilité éventuelle de la commune envers les accidents de baignade .....	159
C. La responsabilité pénale du maire pour faute commise dans l'exercice de ses pouvoirs de police administrative .....	161
§ 2. Les pouvoirs de police administrative du préfet départemental .....	161
§ 3. Les pouvoirs de police administrative du préfet maritime.....	162
A. Action de l'État en mer et exercice de pouvoirs de police générale sur l'espace maritime .....	162
B. Les autres fonctions du préfet maritime ayant trait au littoral et à ses approches maritimes .....	165

§ 4. Les pouvoirs de police administrative au sein d'un parc national marin .....	166
§ 5. Les pouvoirs de police s'exerçant dans l'enceinte des ports civils .....	167

## Partie III. Maîtriser l'urbanisation sur le littoral

### Section 1

<b>Trois grands principes, trois grands secteurs .....</b>	<b>173</b>
§ 1. Sur l'ensemble du territoire de la commune littorale.....	173
A. Le principe d'extension de l'urbanisation en continuité des agglomérations et villages existants.....	173
B. La notion d'extension de l'urbanisation en continuité .....	174
C. L'ancienne notion de hameau nouveau intégré à l'environnement.....	174
D. La nouvelle formulation de la règle d'extension de l'urbanisation en continuité .....	175
1. La suppression du hameau nouveau.....	175
2. La notion d'agglomération et village existants.....	175
E. L'application jurisprudentielle de la notion de continuité et ses dérogations ....	177
F. L'aménagement du principe : la possibilité de combler les dents creuses .....	179
1. La création de la niche « dent creuse » .....	179
2. Une finalité exclusive d'amélioration de l'offre de logement ou d'hébergement et d'implantation de services publics .....	180
3. Des secteurs qui doivent être identifiés et localisés par le SCoT .....	180
4. Le secteur déjà urbanisé en dehors des agglomérations ou villages : un contrôle rigoureux du juge administratif .....	181
§ 2. Dans les espaces proches du rivage .....	182
A. Le principe d'extension limitée de l'urbanisation .....	182
1. Le principe exprimé par l'article L. 121-13 c. urb. ....	182
2. Les critères définis par le juge administratif en vue d'identifier les espaces proches du rivage .....	183
B. Les applications jurisprudentielles de la notion d'extension limitée de l'urbanisation dans les espaces proches du rivage.....	185
C. Les zones d'aménagement concerté (ZAC) et le littoral .....	187
§ 3. Dans la bande littorale des cent mètres.....	191
A. Dans les parties de la bande littorale demeurées à l'état naturel : l'inconstructibilité .....	191
1. Le principe .....	191
2. Les aménagements apportés au principe .....	192
3. Le sort de l'ouvrage public irrégulièrement implanté dans la bande des cent mètres et sur le domaine public maritime.....	196
4. L'extension possible, sous condition, de la bande des cent mètres.....	198
5. Un autre défi dans la bande des cent mètres : l'élimination des décharges.....	198
B. Dans les parties de la bande déjà urbanisées : extension de l'urbanisation limitée et en continuité des agglomérations et villages .....	199

## Section 2

**Les contraintes d'urbanisme appliquées**

<b>à d'autres catégories d'espaces littoraux.....</b>	<b>203</b>
§ 1. La partie maritime de certains estuaires et deltas .....	203
A. L'existence de communes littorales dans les estuaires ou deltas .....	203
B. La distinction de deux catégories d'estuaires dont les rivages sont à protéger....	203
1. Les grands estuaires du décret du 29 mars 2004 .....	203
2. Les autres estuaires du décret.....	204
3. L'extension du régime de la seconde catégorie d'estuaires aux rives des rus et étiers ....	204
C. Le cas particulier des abers de Bretagne .....	205
D. Le critère de la limite de salure des eaux et son évolution jurisprudentielle ....	205
§ 2. Les espaces remarquables et caractéristiques du littoral.....	206
A. Le principe d'inconstructibilité appliqué aux espaces remarquables et caractéristiques du littoral .....	206
B. Identification et qualification des espaces et milieux concernés.....	206
C. Discerner le remarquable ou le caractéristique au sein de son environnement.....	207
D. La notion d'aménagement léger accepté dans les espaces littoraux protégés au titre de l'article L. 121-23 c. urb.....	212
1. Le principe tel qu'il est codifié désormais .....	212
2. Les types d'aménagements considérés comme légers, inclus dans la liste décrétole ....	213
3. Les conditions mises à l'acceptation des aménagements légers .....	213
4. Les aménagements exclus par la jurisprudence .....	214
E. Les parcelles voisines d'un espace remarquable. Application ou non des dispositions de l'article L. 121-23 c. urb. ....	215
§ 3. Les coupures d'urbanisation.....	216
A. Des espaces naturels ouverts sur le rivage .....	216
B. Des espaces à préserver de toute construction .....	216
§ 4. Les espaces naturels sensibles constitués par le département.....	217
A. Du périmètre sensible à l'espace naturel sensible.....	217
B. Le droit de préemption du département en vue d'instaurer un espace naturel sensible .....	219
§ 5. Les espaces détenus ou gérés par le Conservatoire du littoral.....	219
A. L'action foncière du Conservatoire.....	220
B. Une diversité de modes d'acquisition et de régimes juridiques appliqués aux immeubles du Conservatoire .....	220
1. Les biens acquis en pleine propriété à son initiative : le domaine propre du Conservatoire .....	220
2. Les biens acquis à son initiative mais non classés dans le domaine propre .....	220
3. Les biens reçus à titre de libéralités (dons et legs) .....	221
4. Les biens affectés ou remis en dotation par l'État.....	221
5. Les biens attribués par l'État.....	222
6. Les biens remis en gestion au Conservatoire par l'État ou les collectivités territoriales ..	222
C. L'exercice du droit de préemption par le Conservatoire.....	223
D. Le régime de protection des biens sous emprise du Conservatoire.....	223
§ 6. Les biens gérés par les conservatoires régionaux des espaces naturels (CEN).....	225

## Section 3

<b>Les dispositions particulières à l'outre-mer</b> .....	227
§ 1. Les services maritimes de l'État en outre-mer.....	227
§ 2. Les spécificités ultramarines en matière d'urbanisme littoral.....	228
A. <i>Des adaptations nécessaires</i> .....	228
B. <i>Les règles dérogatoires en matière d'urbanisme littoral</i> .....	228

## Section 4

<b>Les outils de maîtrise de l'urbanisation sur le littoral</b> .....	231
§ 1. La planification stratégique à l'échelon national :	
la Directive territoriale d'aménagement	
et de développement durables (DTADD) .....	231
§ 2. La planification stratégique à l'échelon régional sur le littoral .....	232
A. <i>Un document stratégique abandonné :</i>	
le schéma interrégional de littoral (SIL) .....	232
B. <i>Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable</i>	
<i>et d'égalité des territoires (SRADDET)</i> .....	233
C. <i>Le Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse</i> .....	234
1. <i>Adoption et mise en œuvre</i> .....	234
2. <i>La loi 3DS du 21 février 2022 et la lutte contre la spéculation foncière en Corse</i> .....	236
3. <i>Vers une extension de l'autonomie administrative de la Corse</i> .....	236
D. <i>Outre-mer, le schéma d'aménagement régional (SAR)</i> .....	236
§ 3. La planification à l'échelon intercommunal .....	237
A. <i>Le schéma de mise en valeur de la mer (SMVM)</i> .....	237
B. <i>Le schéma de cohérence territoriale (SCoT)</i> .....	237
1. <i>La fonction du SCoT</i> .....	237
2. <i>Les composantes stratégiques internes du SCoT : PAS et DOO</i> .....	239
3. <i>La fusion du SCoT et du SMVM et le nouveau rôle du SCoT</i>	
<i>dans le contexte de l'érosion du littoral</i> .....	240
4. <i>L'influence du SCoT sur l'application de la règle de l'extension limitée</i>	
<i>de l'urbanisation par les PLU des communes</i> .....	240
§ 4. <i>Le Plan local d'urbanisme de la commune littorale</i>	
ou de l'EPCI compétent.....	241
A. <i>Le PLU littoral</i> .....	241
B. <i>La cohérence exigée entre les dispositions d'urbanisme d'un PLU</i>	
<i>et les orientations fixées par le PAS</i> .....	242
C. <i>Le rapport de compatibilité entre le PLU et le SCoT</i> .....	243
§ 5. <i>La conformité des autorisations d'urbanisme à la loi littoral</i>	
via le PLU et le SCoT.....	244
A. <i>Au prisme du PLU dans l'application des articles L. 121-8 al. 1 et suivants</i>	
<i>du Code de l'urbanisme : prisme et rupture du prisme</i> .....	244
B. <i>Au prisme du SCoT dans l'application</i>	
<i>de l'article L. 121-8 c. urb. al. 2 (Loi ÉLAN)</i> .....	246
C. <i>Condammation à démolir une construction pourtant conforme</i>	
<i>à un permis de construire</i> .....	248
D. <i>L'injonction de démolition : une extension particulière</i>	
<i>des pouvoirs de police du maire en matière d'urbanisme</i> .....	249

E. Éoliennes et autorisations d'urbanisme individuelles sur le littoral .....	250
1. La dispense de permis de construire pour les éoliennes en mer depuis 2012 .....	250
2. La brèche paysagère des parcs éoliens terrestres non littoraux .....	250
3. Un régime particulier pour les parcs éoliens terrestres sur le littoral .....	251
F. La nouvelle dérogation à la loi littoral appliquée aux parcs photovoltaïques du littoral.....	251
G. Le volet paysager du permis de construire sur le littoral .....	252

## Partie IV. Protéger les espaces et milieux littoraux

### Section 1

<b>La protection statutaire d'espaces naturels délimités.....</b>	<b>259</b>
§ 1. Les sites littoraux « inscrits » ou « classés » .....	259
§ 2. Le réseau européen Natura 2000 sur le littoral français .....	261
§ 3. Les aires marines protégées (AMP).....	262
A. Définition et diversité.....	262
B. La question du dimensionnement .....	263
C. La question de la pêche et de certains types de pêche dans les AMP .....	264
§ 4. Les réserves naturelles .....	264
A. La grande diversité des réserves naturelles .....	264
B. Les zones de protection forte au sein des réserves naturelles (ZPF) .....	265
§ 5. Les zones humides .....	265
A. La convention internationale de Ramsar .....	265
B. La législation française sur les zones humides .....	266
C. Une zone humide de production, le marais salant.....	268
§ 6. Les biotopes protégés .....	269
§ 7. Les parcs naturels régionaux (PNR) du littoral .....	270
A. Des parcs terrestres à façade maritime.....	270
B. La question de la portée contraignante d'une charte de parc naturel régional.....	271
§ 8. Les parcs naturels marins et les parcs nationaux marins .....	272

### Section 2

#### Les protections appliquées à des composantes

<b>génériques du littoral.....</b>	<b>275</b>
§ 1. L'interdiction générale de porter atteinte à l'état naturel du rivage.....	275
A. Le principe de la loi littoral et son application aux digues maritimes et aux ouvrages de protection contre la mer .....	275
B. La fin des concessions d'endigage translatives de propriété .....	276
1. L'ancienneté du procédé et ses abus.....	276
2. La limitation du recours aux concessions d'endigage .....	277
C. La fin programmée de certaines digues et ouvrages de protection contre la mer .....	278
D. La protection de la zone marine proche du rivage : les Zones de mouillage et d'aménagements légers (ZMEL) .....	279
E. Protection du rivage et atterrissage de câbles sous-marins .....	280
§ 2. La protection des espaces boisés du littoral.....	282

A. Les éléments de protection émanant du Code forestier .....	282
B. La protection par le classement selon le Code de l'urbanisme .....	282
C. Une spécificité de l'outre-mer : la forêt domaniale du littoral (FDL) .....	283
§ 3. La protection des paysages littoraux .....	284
A. La protection d'ensemble des paysages .....	285
B. La protection spécifique des paysages littoraux .....	286
1. Les paysages littoraux dans le droit de l'urbanisme et de l'environnement .....	286
2. Paysages littoraux et installations de production d'énergies renouvelables .....	287
3. Les premiers parcs éoliens en mer : concertation déficiente et atteinte aux paysages .....	288
4. La taxe annuelle sur les éoliennes maritimes .....	289
C. Le respect des paysages marqués par une œuvre artistique .....	290
§ 4. La préservation des continuités écologiques sur le littoral .....	291
§ 5. La protection des espaces et milieux naturels spécifiques à l'outre-mer .....	292
A. Les récifs coralliens .....	292
B. Les mangroves .....	293
§ 6. La protection de l'état naturel des petites îles privées littorales .....	295
A. Définition de la notion .....	295
B. Les interventions publiques de protection dans le cadre partenarial .....	296

### Section 3

#### La protection du littoral envers les prélèvements, délaissements et immersions .....

§ 1. La réglementation des prélèvements .....	299
A. Les granulats marins (sables coquilliers et graviers) .....	299
1. Le sable, une composante essentielle du littoral et du milieu marin .....	299
2. Les concessions d'extraction de granulats marins sur le domaine public maritime .....	300
B. Protéger les galets des petites prédatons individuelles .....	302
C. La récolte des végétaux marins .....	302
1. Le goémon .....	302
2. Les autres végétaux marins .....	303
D. Fortunes de mer et biens culturels subaquatiques .....	303
E. Coquillages et crustacés : la pêche à pied .....	305
1. La pêche à pied de loisir .....	305
2. La pêche à pied professionnelle .....	306
F. La pêche de loisir en plongée sur le littoral .....	306
§ 2. L'interdiction des délaissements .....	307
A. La répression pénale des dépôts non autorisés .....	307
B. L'obligation d'enlèvement des navires et épaves délaissés sur le littoral .....	307
§ 3. L'interdiction des immersions et ses dérogations .....	310
A. Le principe de l'interdiction .....	310
B. L'immersion des déblais de dragages portuaires .....	310
C. L'immersion de récifs artificiels .....	311
D. Le cas des cendres funéraires .....	311

## Section 4

<b>La protection du littoral contre les pollutions et autres risques .....</b>	<b>313</b>
§ 1. Le plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes en Bretagne.....	313
A. Mise en œuvre et financements .....	313
B. Le contentieux généré par le phénomène des algues vertes .....	314
C. Le bilan en 2022-2023 .....	315
§ 2. La protection du littoral contre le risque de pollution venant du large .....	317
A. Les plans POLMAR-MER et POLMAR-TERRE .....	317
B. Le pouvoir d'intervention de l'État côtier (en France, le préfet maritime) sur tout navire représentant un danger de pollution pour le littoral.....	318
C. Le pouvoir de mise en demeure du préfet maritime envers les capitaines et armateurs .....	318
D. Le pouvoir d'injonction exercé par le préfet maritime envers l'autorité portuaire pour l'accueil d'un navire en difficulté.....	319
1. La directive européenne du 23 avril 2009.....	319
2. La transposition de la directive en droit français .....	320
3. La résolution de l'Organisation maritime internationale (OMI) du 6 décembre 2023 portant directives sur les lieux de refuge .....	321
§ 3. La protection du littoral depuis le large envers les risques autres que de pollution : l'état de nécessité .....	322
§ 4. La sécurisation du littoral et de sa population envers les échouages....	323
A. Les carcasses d'animaux marins échoués sur la plage .....	323
B. Les conteneurs et fût de substances dangereuses échoués .....	324

## Section 5

<b>Protection du littoral et production d'énergies renouvelables .....</b>	<b>325</b>
§ 1. Les parcs éoliens terrestres sur le littoral .....	325
A. Le refus initial de déroger à la règle de l'urbanisation en continuité de l'article L. 121-8 c. urb. ....	325
B. La dérogation à l'article L. 121-8 c. urb.....	325
§ 2. Les parcs éoliens en mer .....	326
A. Une législation visant à faciliter et accélérer la réalisation des projets de parcs éoliens en mer .....	326
B. Les apports complémentaires de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 (APER) ....	328
C. Sur le domaine public maritime, une quasi-exclusivité d'implantation au profit des parcs éoliens .....	329
D. L'immatriculation-francisation des îles artificielles, installations et ouvrages flottants .....	329
E. L'organisation du débat public sur l'éolien en mer .....	330
F. L'accélération de la production d'énergies renouvelables et la référence à une raison impérative d'intérêt public majeur .....	331
G. La sécurisation contentieuse des projets de parcs éoliens en mer .....	331
§ 3. Les parcs photovoltaïques.....	332
§ 4. Une dérogation procédurale favorable au développement des projets d'EnR sur le littoral .....	333

## Partie V. Mobilités, résidence et résilience sur le littoral

### Section 1

<b>L'accès au littoral et au rivage</b> .....	339
§ 1. Les routes du littoral .....	339
§ 2. Les servitudes d'accès piétonnier au rivage .....	341
A. La servitude de passage piétonnier transversal au rivage .....	341
B. La servitude de passage piétonnier longitudinal au rivage .....	342
§ 3. Le sentier littoral .....	343
A. L'état des lieux en 2022-2023 .....	343
B. La diversité des statuts juridiques du sentier littoral .....	344
C. Le sentier littoral n'est pas un ouvrage public :	
principe, exception, conséquences .....	344
1. Un principe général et une exception .....	345
2. Le sentier littoral est un cheminement naturel .....	346
3. Le sentier littoral ne comporte pas une obligation d'aménagement et d'entretien dit « normal » .....	347
4. Quel lien existe-t-il entre l'obligation d'entretien du domaine public et le sentier littoral qui emprunte ce dernier ? .....	348
D. L'obligation d'information et de prévention envers le public .....	348
E. L'obligation de vigilance et de prudence du promeneur ou randonneur .....	349
1. Une jurisprudence constante .....	349
2. Une jurisprudence confortée par la loi .....	350
§ 4. L'accès aux rivages insulaires .....	351
A. L'accès au rivage et plages des îles publiques littorales .....	351
B. L'accès au rivage et aux plages des petites îles privées du littoral .....	351

### Section 2

<b>La régulation des flux de population et de l'habitat sur le littoral</b> .....	353
§ 1. La régulation de l'accès à certains sites naturels protégés .....	353
A. La loi Climat et résilience et la limite à la liberté d'accès et de circulation dans les espaces naturels protégés et menacés .....	353
B. Le tournant de 2022 et les premières pratiques de quotas d'accès .....	354
C. La surfréquentation des grands sites du littoral .....	355
§ 2. La régulation de leurs flux touristiques par les communes littorales .....	356
A. Les défis de la surfréquentation saisonnière de certaines communes littorales .....	356
B. La tentation de limiter l'accès aux communes littorales au moyen du pouvoir de police générale du maire .....	357
1. La question de la légalité .....	357
2. La proposition de loi sénatoriale pour contrer la « surfréquentation » de sites et des communes .....	358
C. Le plan gouvernemental de gestion des flux touristiques (juin 2023) .....	358
D. Sur quels critères évaluer une surfréquentation ? .....	359
E. La notion incertaine de capacité d'accueil des communes littorales .....	359
F. La contrainte de l'alimentation en eau : une incidence de plus en plus prégnante sur la capacité d'accueil des communes littorales .....	361

§ 3. La régulation de l'habitat sur le littoral .....	362
A. L'encadrement des locations touristiques de courte durée .....	362
B. La surtaxation des résidences secondaires au titre de la part communale de la taxe d'habitation et la création d'une taxe sur les logements vacants.....	363
C. Le recours au bail réel solidaire (BRS) .....	365
D. La création envisagée d'une servitude de résidence principale.....	366
E. L'application aux meublés de tourisme de la législation sur les passoires thermiques.....	367

### Section 3

#### Prévention et résilience face à l'érosion du trait de côte

<b>et aux submersions marines .....</b>	<b>369</b>
§ 1. Anticiper et faire face au risque de submersions marines.....	369
A. La pression de l'érosion côtière : état des lieux .....	369
B. L'entrée en jeu de l'État : la loi Climat et résilience.....	370
C. Les dispositions relatives au recul de l'habitat humain .....	370
§ 2. La prévention des risques naturels prévisibles sur le littoral.....	372
A. Le Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) .....	372
B. Le plan de prévention des risques naturels prévisibles littoraux (PPRL) .....	372
C. Les plans de prévention des risques de submersion marine (PPRSM) .....	373
D. Les Plans d'actions de prévention des inondations (PAPI) .....	375
E. La compétence GEMAPI et les digues .....	376
F. Outre-mer, la maîtrise foncière de la réserve des 50 pas géométriques en prévention du risque de submersion marine .....	378
§ 3. La question des fonds de dotation et du recours à l'expropriation .....	378
A. Le « Fonds Barnier » : submersion marine, oui ! Érosion côtière, non !.....	378
B. L'affaire de l'immeuble « Le Signal » à Soulac-sur-Mer (Gironde) .....	379
C. La question de la création d'un Fonds spécifique pour l'érosion côtière .....	380
D. La création d'un « Fonds vert » national .....	381
§ 4. La stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte .....	382
A. Qu'est-ce que le trait de côte ? .....	382
B. La gestion intégrée du trait de côte.....	383
C. Le Conseil national du trait de côte (CNTC) .....	384
D. La coopération transfrontalière au regard de l'érosion du littoral.....	384
§ 5. Les modalités pratiques de recul de l'habitat en zones de submersion.....	385
A. L'ordonnance du 6 avril 2022 .....	385
B. Le décret du 29 avril 2022 et ses suivants .....	386
1. Une liste évolutive des communes prioritaires.....	386
2. Les communes du décret et le « zéro artificialisation nette » .....	387
C. L'expérimentation : les projets partenariaux d'aménagement du littoral (PPA).....	388

<b>Annexe .....</b>	<b>391</b>
---------------------	------------

<b>Bibliographie.....</b>	<b>393</b>
---------------------------	------------

<b>Index .....</b>	<b>401</b>
--------------------	------------